

## PLAN D'ACTIONNARIAT MONDIAL 2023

CARREFOUR PROPOSERA AUX SALARIÉS D'ACQUÉRIR DES ACTIONS AVEC UNE DÉCOTE OU UN RENDEMENT GARANTI



Intervention de la CFDT lors de la dernière AG des actionnaires

**D**epuis des années, la CFDT porte la demande d'actionnariat salarié lors de ses rencontres avec le PDG ainsi que lors de l'assemblée générale des actionnaires.

Cette demande a été acceptée, reste à déterminer si ce dispositif sera attractif pour tous les salariés (même ceux aux salaires les plus modestes). **C'est ce que demande la CFDT.**

Depuis la réunion du 21 décembre, on en sait un peu plus sur l'actionnariat qui sera proposé par Carrefour. « **Carrefour Invest** », c'est son nom, sera un dispositif « populaire » ouvert à tous les salariés partout dans le monde, avec 2 modes d'investissements au choix qui peuvent se cumuler :

- une formule sécurisée : **Carrefour Sécuré**
- une formule plus risquée : **Carrefour Classic**

*voir présentations en page 2*

Ce dispositif sera intégré au plan d'épargne salarial Carrefour et sera régie par les mêmes règles pour le déblocage des avoirs.

La réservation devrait s'effectuer entre le **1<sup>er</sup>** et **20 mars 2023** et la souscription effective début mai.

Cela permettra aux salariés de d'investir leur participation et l'intéressement (tout ou partie). **Il reste à connaître maintenant :**

- la valeur de la décote
- l'abondement proposé selon les fonds

**Carrefour avait déjà proposé il y a 22 ans (en mars 2000), un plan d'actionnariat mondial.**

Si celui-ci sécurisait les sommes investies (et heureusement car l'action avait baissé...), il ne proposait pas de garantie de rémunération (et le montant correspondant à l'inflation avait donc été perdu).

L'entreprise semble donc en avoir tiré les leçons et propose un dispositif plus efficace.

**La CFDT sera vigilante sur ces points afin que les propositions soient suffisamment intéressantes et sécurisées pour que l'ensemble des salariés puissent en bénéficier.**

Carrefour étant dans l'attente de l'agrément de l'Autorité des Marchés financiers, le détail du dispositif ne sera connu que lors de la prochaine réunion prévue le 13 janvier prochain.

*Lire page suivante*





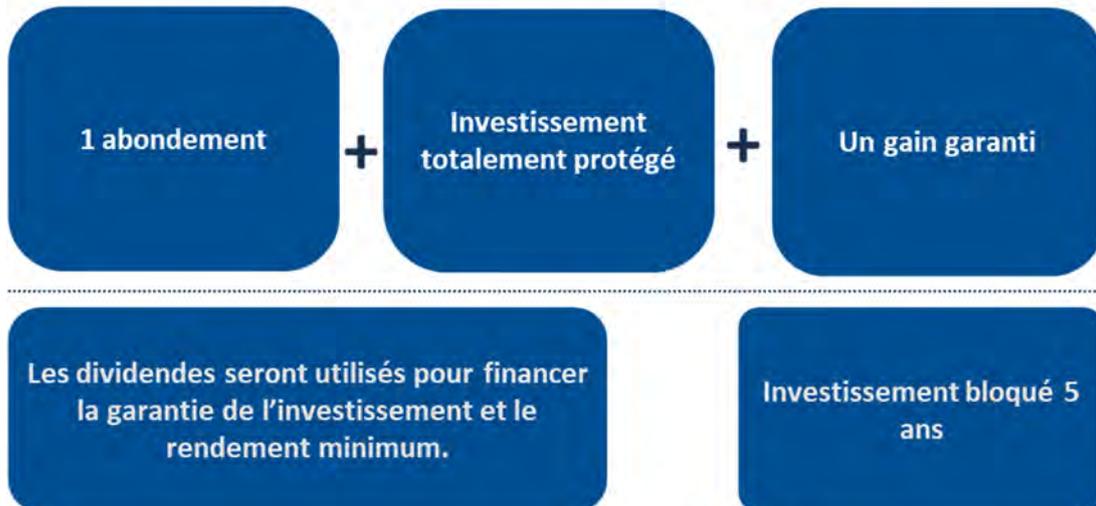
CARREFOUR  
GROUPE

# FLASH INF 2/2

## PLAN D'ACTIONNARIAT MONDIAL 2023

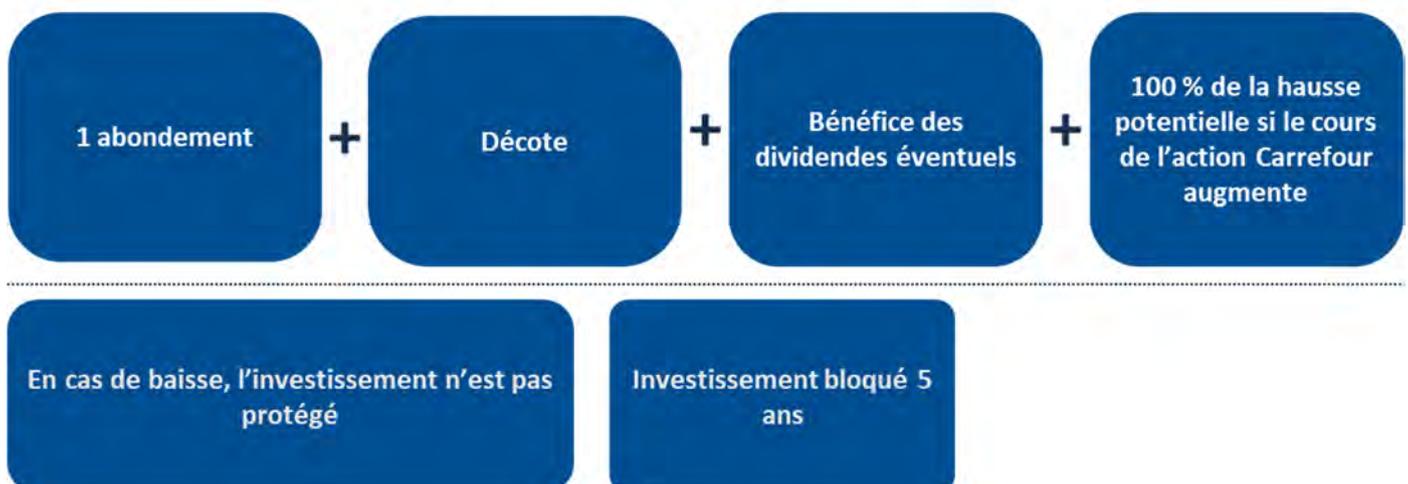
CARREFOUR PROPOSERA AUX SALARIÉS D'ACQUÉRIR DES ACTIONS AVEC UNE DÉCOTE OU UN RENDEMENT GARANTI

### La formule « Carrefour Secure »



Les salariés bénéficient d'un abondement lors du placement des fonds ainsi que d'une rémunération garantie sur 5 ans. L'abondement devrait être supérieur à l'existant sur le PEG (20%) afin d'être attractif.

### La formule « Carrefour Classic »



Les salariés bénéficient d'un abondement lors du placement des fonds en plus d'une décote à l'achat sur le prix de l'action. Par contre le fond variera selon la valeur de l'action.